

BS D 2368

# CAPTAGE GRENELLE ARCIER

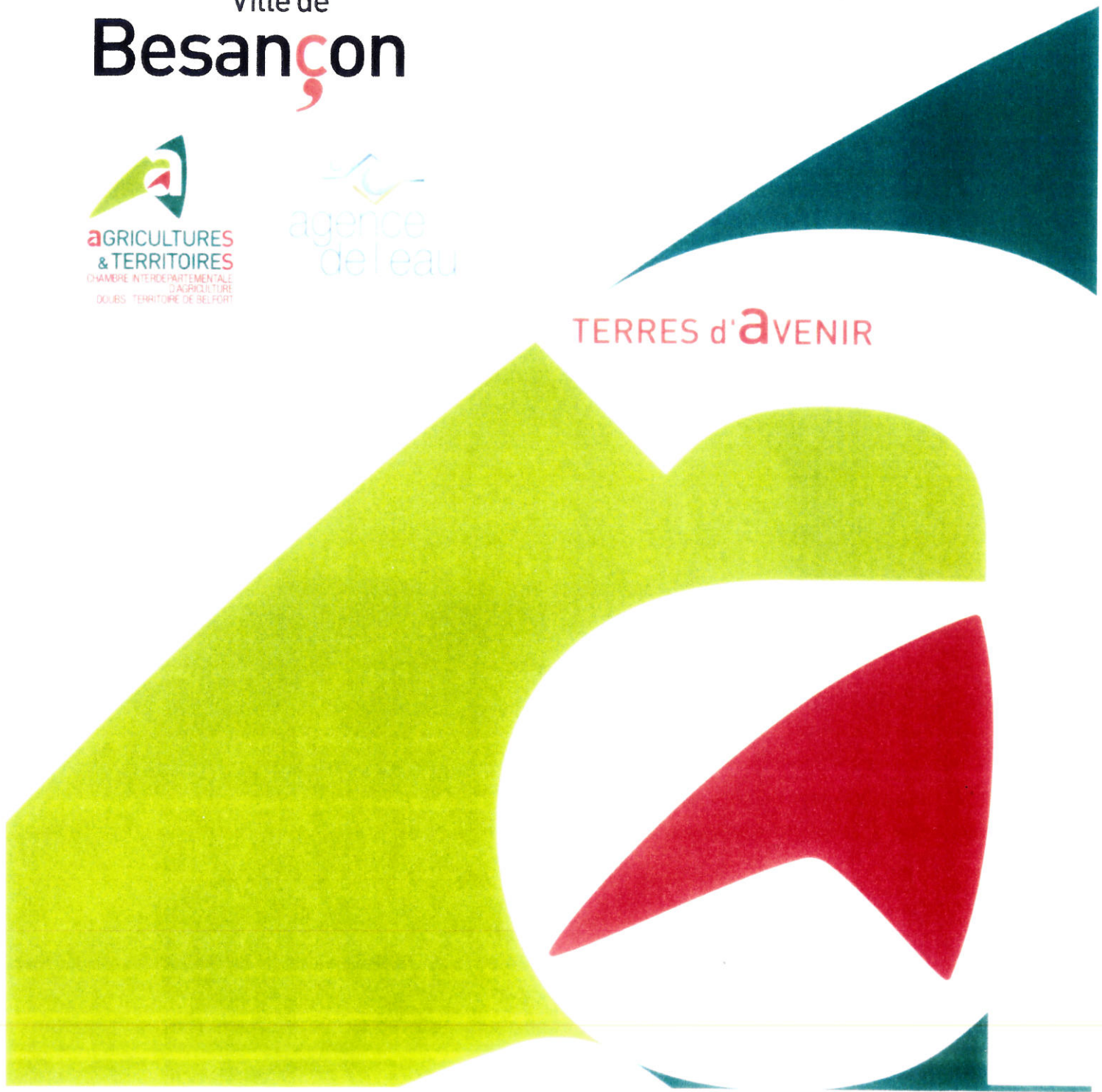
## ENQUETE PERCEPTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CHEZ LES AGRICULTEURS

Compte rendu et mise à jour 2015  
Décembre 2015

Ville de  
**Besançon**



TERRES d'**a**VENIR





## Préambule

---

En 2010, la Chambre d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort a réalisé une enquête sur la perception de l'agriculture biologique chez les agriculteurs exploitant sur le périmètre de l'aire d'alimentation du captage d'Arcier. Les principales conclusions et données de cette étude figurent en annexe de ce document

Dans le prolongement de cette étude la Chambre d'agriculture s'est engagée à réaliser une mise à jour de l'étude. Ce travail a été réalisé fin 2015, les indications recueillies dans le cadre de cette mise à jour sont synthétisées dans la suite de ce document.

## Mise à jour des enquêtes

---

En 2010, 37 exploitations sur 53 avaient acceptées de participer à l'enquête sur la perception de l'agriculture biologique. Nous avons retracé dans les tableaux suivants les principales évolutions de ces exploitations. Nous avons également par le biais d'entretiens confirmé les premières indications issues de l'enquête 2010.

Les principales indications qui ressortent sont les suivantes :

- L'échantillon est très stable dans le temps, seules 2 exploitations ont disparues depuis 2010. Une exploitation s'est délocalisée sur la commune de Burgille, et une autre exploitation individuelle a fusionné avec un GAEC situé sur Nancray.
- En matière de structures, le fait le plus marquant est l'augmentation du nombre de vaches laitières et donc de la production laitière sur le secteur. Cette augmentation est directement liée à la conjoncture laitière favorable pour le lait transformé en AOC. A la différence des producteurs de lait « standard », les producteurs de lait AOC se trouvent favorisés par la bonne santé du marché des fromages AOC avec un prix de lait qui continue de progresser. Les contraintes plus fortes sur la culture de céréales avec le travail sur les phytosanitaires et la reconversion en herbe favorisent également la production d'herbe et donc l'augmentation de l'élevage sur la zone. Cette augmentation ne profite que peu à la production de viande bovine qui reste très minoritaire. La bonne santé de la production laitière AOC relativise l'intérêt de se reconvertir en production laitière bio. Alors que l'on observe sur le secteur de la Haute Saône un mouvement important en matière de reconversion, les zones AOC sont très stables en matière de passage à l'agriculture bio.
- Le phénomène de passage à des formes sociétaires en matière d'exploitation (EARL et GAEC) se poursuit à l'image du reste du département, tout comme les fusions d'exploitations qui répondent aux exigences en matière de qualité du travail des agriculteurs.
- Un autre phénomène qui n'est pas directement rendu par la comparaison de la situation de notre échantillon entre 2010 et 2015 doit être remarqué. C'est l'apparition sur le secteur de petites exploitations ou d'exploitations diversifiées : maraîchage bio notamment à la Chevillotte et Montfaucon, de type centre équestre sur Montfaucon. D'autres projets de ce type et notamment de maraîchage sont en cours de réflexion sur le secteur.
- En matière d'engagement dans les MAEC, sur les 37 exploitations initiales 8 ont poursuivis leurs engagements ultérieurs et 10 se sont nouvellement engagées dans les mesures soit de reconversion en herbe des cultures soit de maîtrise des phytos.
- Les chargements UGB par ha de SAU restent modérés mais augmentent malgré tout légèrement : 0,88 UGB/ha en 2010 contre 0,91 UGB/ha en 2015.



**Enquête perception de l'agriculture biologique - Captage d'Arcier  
Liste des exploitations enquêtées en 2010 et principales évolutions**

Noms	Représentants	Adresses	Communes	Engagement MAEC 2015	Observations
EARL du Croc	Jeannerod Dominique	Le croc	FONTAIN		
GAEC de la forêt	Mairot Didier	12, chemin du bas de la forêt	FONTAIN	Poursuite engagement remise en herbe	
GAEC Toitot de la Ferme Rose	Toitot Bertrand	1, lieu dit ruriole	FONTAIN	Poursuite engagement remise en herbe	
GAEC du bois de sante	HUMBERT Lucien	Route de Bonneveaux	FOUCHERANS		
EARL Robert	Robert Gérard	Laramey	GENNES	Nouvel engagement réduction phyto	Transformation GAEC
GAEC des Crayes	Jannin JF et Morel N	4, rue Combe Guerrin	GENNES	Poursuite engagement réduction phyto	Séparation GAEC - création EARL et GAEC
GENILLOUX Jean-Pierre		11, rue Malitière	GENNES		
EARL des Foyottes	ROY Nathalie	La vieille Chevillote	LA CHEVILLOTE		
JANIN Jean-Michel		4, Grande rue	LA VEZE		
JEANNIN Stéphanie		32, Grande rue	LA VEZE		Transformation EARL
TOITOT Emmanuel		5, lieu-dit ruriole	LA VEZE		Reconversion bio et EARL
GAEC du frère	Bonnet Marcel	2, rue du frêne	LE GRATTERIS	Poursuite engagement réduction phyto	
GAEC des Combottes	Bulle Michel	42, rue du stade	MAMIROLLE	Nouvel engagement réduction phyto	
EARL Lathier Guy		Les granges du liège	MEREY SOUS MONTROND		Transformation GAEC
GRANDPERRIN Yvan		1, Grand Couvre	MORRE		Fusion avec GAEC Sauce Nancray
MATHEVON Jacques		2, Grand Couvre	MORRE		Delocalisation à Burgille
ALEX Jean-Michel		2, rue tavernier	NAISEY LES GRANGES	Nouvel engagement réduction phyto	
BELIARD Etienne		1, Grange Vienney	NAISEY LES GRANGES		
FLEURY Jean-Charles		Au grand plain	NAISEY LES GRANGES		
GAEC de la Planche Bonnier	Jacquet Patrice	56, Grande rue	NAISEY LES GRANGES	Nouvel engagement remise en herbe 100 % des cultures	Siège d'exploitation à Bouclans
GAEC Verney	Verney Daniel	12, rue de la côte	NAISEY LES GRANGES		Dissolution GAEC vers EARL
GAEC de Vienney	Laville Julien	2, Granges de Vienney	NAISEY LES GRANGES		
GAEC du Moulin à Vent	Bailanche Hubert	2, rue de la Côte	NAISEY LES GRANGES	Nouvel engagement réduction phyto	Transformation EARL
GAEC Mathy	Mathy Olivier	4, Grande rue	NAISEY LES GRANGES		
GAEC Sapolin	Sapolin Dominique	43, Grande rue	NAISEY LES GRANGES		
GUILLEMIN Pierre		19, rue de la vigne	NAISEY LES GRANGES	Poursuite engagement réduction phyto	
GAEC Bourdier	Bourdier Joël	11, rue des Chazeaux	NAISEY LES GRANGES	Nouvel engagement réduction phyto	
GAEC Robert	Robert Cédric	Les chènes	NANCRAY	Nouvel engagement réduction phyto	
GALLIOT Eric		12, rue de Vaire	NANCRAY	Nouvel engagement réduction phyto	
GURNAUD Gilles		1, rue des Chazeaux	NANCRAY		
JEANNEROT Dominique		3, rue du stade	OSSE	Poursuite engagement réduction phyto	Transformation EARL
GAEC de la Pérouse	Cuche David	Rue du lac	SAÔNE	Nouvel engagement réduction phyto	
GAEC de la vie de fer	Morel Christian	11, rue de la glacière	SAÔNE	Nouvel engagement réduction phyto	
GAEC des Fièvres	HUGOT Claude	7, rue du repos	SAÔNE	Poursuite engagement réduction phyto	
Gaec Cuinet		3, rue des champs Lambert	TARZENAY		
GAEC des Cloutiers	Grosheny Maxime	Les Cloutiers	TARZENAY	Nouvel engagement réduction phyto	Construction bâtiment à Saône
GAEC de la Baraque des Violons	Rognon Sébastien	La Baraque des violons	TARZENAY		



**Enquête perception de l'agriculture biologique - Captage d'Arcier**  
**Evolution des données structurelles des exploitations 2010-2015**

Noms	Communes	NBRVL 2010	NBRVL 2015	NBRVA 2010	NBRVA 2015	NBRUGB 2010	NBRUGB 2015	SAU 2010	SAU 2015
EARL du Croc	FONTAIN	80	106	2	1	184,1	238,7	134,5	134,5
GAEC de la forêt	FONTAIN	49	52	21	22	155,8	167	133,8	134,3
GAEC Toitot de la Ferme Rose	FONTAIN	54	59	1	1	136,6	154	137,5	137,5
GAEC du Bois de Sante	FOUCHERANS	57	62			94,1	97,9	173,3	173,3
EARL Robert	GENNES	43	40	4	9	99,5	93,2	92,8	96,5
GAEC des Crayes	GENNES	98	81			209	175,2	275,6	274,7
GENILLOUX Jean-Pierre	GENNES	31	35			57,7	60,4	75,8	75,7
EARL des Foyottes	LA CHEVILLOTE	36	34			58	56,4	64,4	66,4
JANNIN Michel	LA VEZE	39	44	1	0	80,1	92,1	73,2	85,7
JEANNIN Stéphanie	LA VEZE	34	38			77,9	76,1	66,9	67,9
TOITOT Emmanuel	LA VEZE	32	45			58,2	71,5	113,1	111,4
GAEC du frêne	LE GRATTERIS	51	58			100,8	103,1	124,9	125,2
GAEC des Combottes	MAMIROLLE	49	62	1	1	130,6	139,2	145,3	145,5
EARL Laithier Guy	MEREY SOUS MONTROND	37	48			82,4	100,6	128,7	139,5
GRANDPERRIN Yvan	MORRE	23	0	0	0	43,3	0	77,8	0
MATHEVON Jacques	MORRE	38	0	0	0	78,9	0	85,4	0
ALEX Jean-Michel	NAISEY LES GRANGES	1	0	26	33	39,9	41,7	60,9	60,9
BELIARD Etienne	NAISEY LES GRANGES	28	28			52,9	59,5	59,3	59,3
FLEURY Jean-Charles	NAISEY LES GRANGES	60	85			105	132,7	135,2	161,3
GAEC de la Planche Bonnier	NAISEY LES GRANGES	41	47			92	89,6	93,9	93,4
GAEC de Verney	NAISEY LES GRANGES	65	53	1		107,9	101,2	160,6	136,6
GAEC de Vienney	NAISEY LES GRANGES	52	51			94,9	92,8	114,9	109,6
GAEC du moulin à Vent	NAISEY LES GRANGES	39	49	2		66,9	66,4	83,2	83,1
GAEC Mathey	NAISEY LES GRANGES	43	50			83,9	84,2	98,5	98,6
GAEC Sapolin	NAISEY LES GRANGES	70	76	2	6	195,9	211,1	161,8	161,3
GUILLEMIN Pierre	NAISEY LES GRANGES	42	43			73,6	71	66,4	66,4
GAEC Bourdier	NANCRAJ	56	66	5	3	163,6	190,3	123,9	124,9
GAEC Robert	NANCRAJ	94	107			181,2	209,2	189,9	191,4
GALLIOT Eric	NANCRAJ	24	23			38,9	34,9	48,9	48,9
GURNAUD Gilles	NANCRAJ	31	31			58,6	59,6	68,3	67,9
JEANNEROT Dominique	OSSE	37	39			79,3	83	122,6	122,8
GAEC de la Pérouse	SAÔNE	54	51			112,2	106,4	119,6	117,8
GAEC de la vie de fer	SAÔNE	58	62			99,6	98,8	138,2	139,1
GAEC des fièvres	SAÔNE	106	116	2	2	194,2	184,9	230,6	230,4
CUINET Bertrand	TARZENAY	56	57	15	6	130,5	117,5	133,2	147,9
GAEC des Cloutiers	TARZENAY	66	74	13	21	175,9	191,5	218,1	269,1
GAEC Rognon	TARZENAY	73	78			121,3	128,2	115,6	113,3
<b>TOTAUX</b>		<b>1 847</b>	<b>1 950</b>	<b>96</b>	<b>105</b>	<b>3 915,2</b>	<b>3 980</b>	<b>4 446,6</b>	<b>4 372,1</b>



# Evolution des perceptions de l'agriculture biologique

---

Lors de l'enquête 2010, les agriculteurs ont exprimé leurs perceptions techniques économiques et sociales de ce que le passage en bio représentait pour eux. Ces éléments figurent en annexe de ce document.

## □ Synthèse des entretiens 2015 et évolutions depuis 2010

Les entretiens conduits avec certains agriculteurs en 2015 nous permettent de confirmer ce qui ressortait déjà de l'enquête 2010. Il aurait d'ailleurs été surprenant que leurs « représentations sociales » évoluent aussi rapidement car :

- Leur quotidien et leur vécu du métier d'agriculteur ont peu évolué, la conjoncture laitière est favorable, il n'y a pas eu de renouvellement sur un aussi court pas de temps des exploitants.
- Il n'y pas eu sur le secteur un nombre suffisant de reconversion pour entrainer les autres dans une réflexion. Au contraire le fait que cela ne concerne qu'une exploitation bovine les conforte dans leurs positions de scepticisme. De même, l'installation de porteurs de projets « atypiques » et volontairement modestes dans leur investissements (maraîchage, petits fruits) au regard des systèmes agricoles classiques du secteur conduit dans leur esprit à cantonner la bio dans une démarche militante et vaguement « écolo ».
- La poursuite des pratiques agricoles et les inflexions de celles-ci lors de la mise en œuvre des MAEC ont conduit globalement à une maîtrise de la qualité de l'eau du captage, il n'y a donc pas de « nécessité » de se poser des questions sur des évolutions plus impactantes.
- Les messages véhiculés par les organisations professionnelles agricoles n'ont pas évolué. La nécessité de construire une filière bio avant d'engager une campagne de sensibilisation forte en direction de la reconversion individuelle à l'agriculture biologique reste d'actualité et pertinente. Cette solution peut apparaître pour les promoteurs de la bio comme une solution d'évitement en reportant le problème à un niveau plus global et plus difficile à construire en zone AOC, celui de la reconversion de tous les adhérents d'une coopérative fromagère à la bio.
- Le « renversement de problématique » (il faut changer nos pratiques ou demain on ne pourra plus exploiter) tel que celui qui s'est déroulé en partie sur le captage de Vittel par exemple ne s'est pas produit et ne peut d'ailleurs pas se produire sur le secteur d'Arcier tant les différences sont grandes entre les deux situations.
- Les primes intéressantes en matière de reconversion en bio ne semblent pas encore avoir rencontrées leur public que l'on peut qualifier d'opportuniste sur le secteur d'Arcier. Ceci est sans doute lié d'une part à l'existence d'un tissu d'exploitations professionnelles dynamiques et d'autre à la faible représentation des exploitations non pérennes.



## □ Identification des freins au passage à l'agriculture biologique

En reprenant les résultats de l'enquête de 2010, complétés par le travail réalisé ces derniers mois, on peut identifier les principaux freins qui sont exprimés par les agriculteurs. Ces freins sont majoritairement d'ordre technique, mais peuvent aussi être d'ordre économiques ou d'ordre socio-psychologiques.

### **L'autonomie fourragère :**

Les derniers événements climatiques et notamment les années relativement sèches de 2012 et 2015 sont venus conforter les perceptions de la difficulté d'assurer une autonomie fourragère suffisante pour alimenter les animaux sans passer par l'utilisation des engrais même à faible dose. L'interdiction des pesticides et des engrais chimiques en bio fait craindre aux éleveurs une baisse des rendements fourragers et céréaliers qui se traduirait par une perte en production fourragère. Celle-ci est compensable par l'achat à l'extérieur d'aliments pour assurer l'alimentation du troupeau, mais le prix des aliments bio fait craindre une augmentation des charges et une baisse de la rentabilité du passage en bio au final.

### **La maîtrise sanitaire du troupeau :**

Une partie des éleveurs pense que la limitation en termes de traitements sanitaires (antibiotiques et antiparasitaires) risque d'engendrer des complications sanitaires pour le troupeau qui auront des répercussions économiques (mammites, boiteries, mortalité des veaux, ...).

### **La baisse de production laitière :**

La limitation de la part de concentrés dans la ration risque pour certains éleveurs d'entraîner une baisse de production laitière. Ce facteur est très mal vécu car le lien est fait d'une part avec la rentabilité de l'élevage mais également avec la nécessité d'augmenter le nombre de vaches laitières et donc les UGB dans un contexte où les bâtiments peuvent être limités en place et où les hectares de foncier sont rares et donc la possibilité d'extensification limitée. Le passage en bio va souvent de pair avec une baisse du chargement à l'hectare ce qui est difficilement envisageable pour les agriculteurs de ce secteur péri-urbain.

### **La maîtrise technique de l'exploitation :**

Les agriculteurs ont la perception de maîtriser leur système actuel et le changement de pratiques et de techniques nécessaires pour un passage en bio leur fait peur ou tout simplement ne leur semble pas justifié.

### **Les freins socio-psychologiques :**

Plusieurs arguments relevant de ce niveau d'analyse sont exprimés par les agriculteurs du secteur :

- « La peur des cultures sales » qui renvoie à la peur du regard et du jugement des autres agriculteurs ;
- La modification du réseau social à laquelle les éleveurs bio doivent faire face avec le changement de laiterie ou de fournisseurs ;
- La crainte de ne pas pouvoir nourrir la planète est souvent avancée comme un argument important contre l'agriculture biologique.

On peut à ce stade remarquer que plusieurs des freins exprimés relèvent d'une méconnaissance du cahier des charges de la bio notamment les arguments liés à la maîtrise sanitaire de l'élevage.



## Pistes de réflexion pour le développement de la bio sur le secteur d'Arcier

---

On peut à ce stade formuler un certain nombre de pistes de réflexion qui, si elles ont déjà été formulées et abordées lors des différents travaux qui se sont déroulés sur le captage d'Arcier ces dernières années, méritent d'être rappelées.

### **Sensibiliser et informer les éleveurs et leurs partenaires :**

Les éleveurs sont en déficit de références techniques et économiques pour envisager leur reconversion. On note à ce niveau à la fois une méconnaissance du cahier des charges et des « à priori » sur le bio. Des informations concrètes sur les techniques mises en œuvre et sur les résultats pourraient notamment par le biais de parcelles d'essais localisées sur le bassin versant d'Arcier ou de visites d'élevages être proposées aux agriculteurs locaux.

### **Structurer les filières et s'adapter au marché :**

La réflexion sur l'évolution des filières locales est plus que jamais au cœur de la réflexion. Les travaux réalisés ont montré toute la difficulté d'aboutir rapidement au niveau du lait. Par contre la filière viande semble plus simple à appréhender, avec notamment la présence d'une volonté locale de l'abattoir de Besançon de s'impliquer dans le dispositif. La production maraîchère sur le secteur d'Arcier est désavantagée par rapport à ce qui pourrait être envisagé sur le secteur de plaine autour de Besançon.

### **Cibler les éleveurs :**

La majorité des éleveurs et des responsables professionnels sont d'accord sur ce point, il ne faut « pas faire du bio pour faire du bio », c'est-à-dire pousser à la conversion sans que toutes les conditions soient réunies. La conversion à l'agriculture biologique ne peut être efficace que si l'agriculteur y est préparé. Ce travail est forcément long et demande de cibler correctement les éleveurs.

### **Accompagner les éleveurs en réflexion et en reconversion :**

Les phases de décision et de reconversion sont des étapes clés de la réussite d'un projet bio. Il est également important d'assurer un suivi post-conversion par le biais de conseils individuels et de formations. Les organismes agricoles et notamment la Chambre Interdépartementale d'Agriculture disposent de moyens pour assurer ce suivi.



# **Annexes**

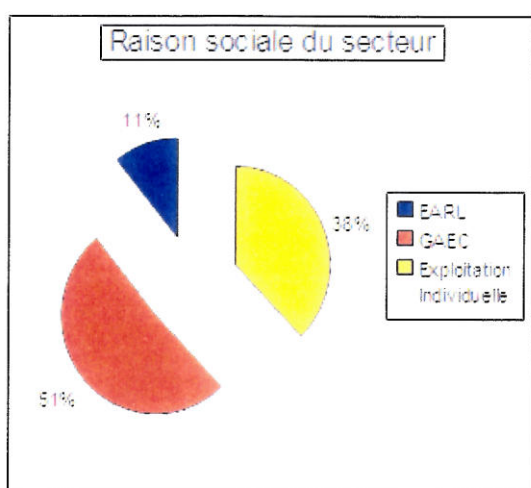
- **Compte rendu enquête 2010**
- **Power point présenté lors de la restitution de l'enquête aux agriculteurs**
- **Note de synthèse sur les diagnostics de reconversion**



## I. Résultats des enquêtes réalisées

Comme je les expliquai dans la méthodologie, j'ai créé une enquête dans le but de connaître les systèmes présents sur la zone captage pour mieux visualiser les exploitations. Je décrirai d'abord les exploitations enquêtées par rapport à leur statut, main-d'œuvre présente ainsi que leur production et la valorisation actuelle des produits. Ensuite je détaillerai les types de rotations observées lors des entretiens pour enfin ressortir les freins rencontrés par les agriculteurs si un changement de pratiques culturales devait être mis en place ainsi que les motivations pour le passage en agriculture biologique.

### 1. Une zone d'étude à tendance sociétaire (voir carte ci-contre)



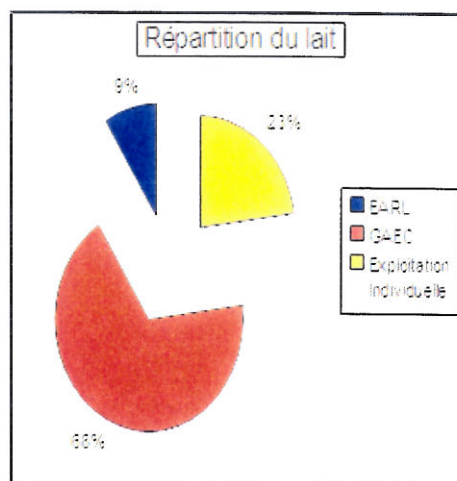
Parmi les trente sept exploitations enquêtées, 19 sont en GAEC Groupement Agricole d'Exploitations en Commun), soit 51%. Ensuite, se trouvent les exploitations individuelles (EI) avec un nombre de 14, soit 38%. Et nous en avons 4 qui sont en EARL (Exploitations à Responsabilités limitées) avec 11% des fermes enquêtées. Toutefois, nous pouvons remarquer que le nombre d'EI reste important, du principalement à un système en A.O.C Comté, permettant le maintien des structures plus petites grâce à la bonne valorisation du lait. Le nombre d'UTH (Unité de Travail Humain) par exploitation est de 1,89, correspondant à la moyenne régionale.

La production des agriculteurs enquêtés est d'environ 11 millions de litres de lait avec une moyenne de 300 000 litres, quantité élevée. Toutefois, si nous prenons la moyenne réelle par raison sociale nous obtenons des résultats plus cohérents avec une moyenne pour les exploitations

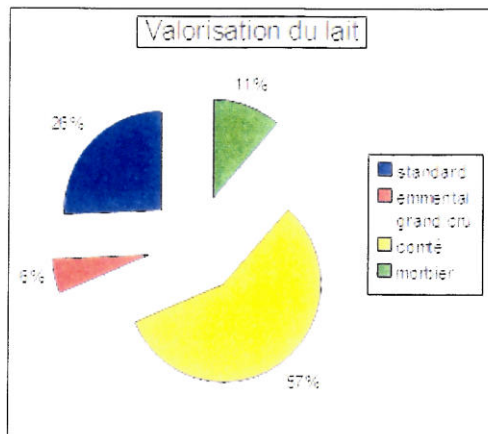
→ 1,89 UTH	En moyenne par exploitation
→ 302 171 L	
→ 120 ha	En moyenne par UTH
→ 151 000 L	
→ 64 ha	

individuelles à 173 000 litres, pour les EARL à 237 000 litres et pour les GAEC de 382

000 litres. On peut donc remarquer que les GAEC représentent 68% de la production totale suivis loin derrière des EARL avec 23%.







## 2. Un secteur d'étude extensif

Grâce aux diverses AOC, les agriculteurs concernés pour cette étude valorisent majoritairement leur production dans les filières des appellations fromagères. Dans notre panel enquêté, ce sont dans les fruitières pour la production de Comté et de Morbier où le lait est acheminé. Cela représente 68% de la production laitière totale. Cela dit, nous pouvons affirmer que la zone étudiée est extensive puisqu'un cahier des charges est à respecté tels que la limitation d'animaux par hectare (1,3 UGB), l'interdiction de distribuer des aliments fermentés, des

Organismes Génétiquement Modifié, ainsi que la limitation pour la distribution des aliments qui est de 1800 kg par vache annuellement.

## 3. Des rotations en majorité courtes

La rotation des cultures est la répartition planifiée dans le temps de différents types de cultures comme des céréales semées au printemps, d'autres semées à l'automne.

La rotation des cultures est le pivot de tout système agricole durable. Elle offre la méthode la plus efficace de lutte contre les ravageurs, les maladies et les problèmes d'invasions d'adventices ainsi que l'entretien et l'enrichissement du sol. Ses bienfaits comprennent notamment l'accroissement de l'activité des micro-organismes du sol qui en retour peut accroître la disponibilité des nutriments dont le phosphore.

Sur la zone de captage, l'objectif prioritaire est de diminuer les doses de produits phytosanitaires de façon significative afin d'avoir une eau de qualité. Par conséquent, la rotation est un élément majeur. En effet, d'après les techniciens, il faut mettre en place une rotation longue et variée avec des implantations en interculture pour limiter les invasions d'adventices ainsi que les problèmes de maladies.

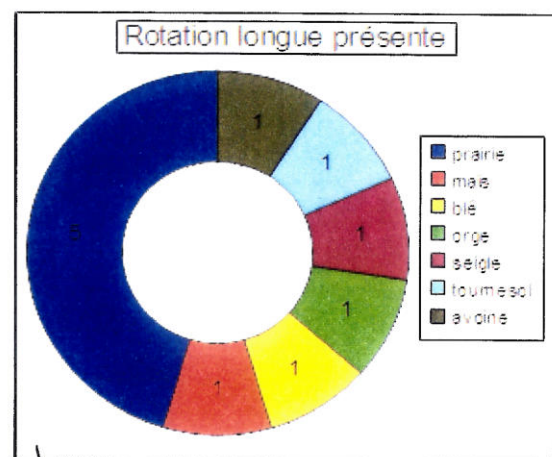
Or, sur le secteur étudié, des rotations classiques sont mises en place, On peut remarquer deux rotations qui incluent de la prairie et une qui n'a pas de prairie.

### a) Rotation avec prairie

- Rotation longue

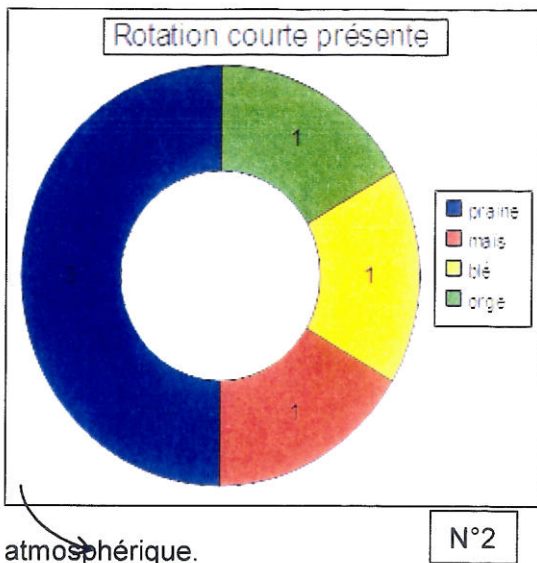
Parmi les 37 exploitations enquêtées, 3 pratiquent cette rotation longue comportant six espèces en plus de la prairie. On peut remarquer le maïs suivi du blé, orge, seigle, tournesol et avoine. Toutefois, malgré ce critère, le manque de matière organique est présent.

En effet, d'après les techniciens, il faudrait implanter des plantes fixatrices d'azote et utiliser l'azote atmosphérique (ex :





moutarde ou vesce) pour apporter de la matière organique.



- Rotation courte

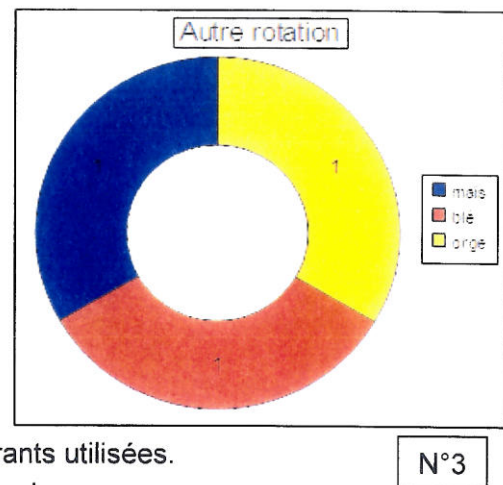
Cette rotation est composée de trois espèces en plus de la prairie, à savoir le maïs, blé et orge. D'après les techniciens, cette rotation est plus appropriée pour les systèmes de production de ce secteur. C'est pour cette raison que 26 des agriculteurs pratiquent cette technique. En tournant rapidement, la matière organique est maîtrisée.

Toutefois, d'après les fiches techniques spécialisées en agriculture biologique, les mélanges céréaliers sont à privilégier, surtout les plantes de la famille de légumineuses avec celle des graminées pour profiter de l'azote

Cette rotation correspond mieux aux critères attendus que celle précédente puisqu'elle est rapide et apporte de la matière organique via la prairie. Toutefois, les céréales en mono-espèce sont implantées, non favorables pour limiter les apports d'engrais chimiques.

b) Rotation sans prairie

Cette rotation n'est composée que de trois espèces, le maïs, le blé et l'orge. Ces pratiques entraînent une dépendance vis-à-vis des engrais chimiques puisque les apports de matière organique sont absents. De plus, aucune interculture n'est implantée, ce qui veut dire qu'il y a une période importante où le sol est nu. En somme, cette technique n'est pas à retenir mais 8 agriculteurs sur les 37 enquêtées la pratiquent, non favorable pour la diminution des quantités d'intrants utilisées.



Sur la totalité des agriculteurs concernés par cette enquête, 24 pratiquent la rotation la plus « judicieuse » comportant six espèces en plus de la prairie. Les autres agriculteurs utilisent des rotations moins appropriées pour la diminution des produits phytosanitaires.

Je vais maintenant présenter les freins que les agriculteurs pourraient rencontrer s'ils devaient changer de pratiques culturales, notamment la mise en place du désherbage mécanique et une amélioration ou la mise en place des rotations.



#### 4. Quels sont les freins rencontrés pour des changements de pratiques culturales ?

Cette question est présente dans le questionnaire utilisé lors des entretiens. L'objectif est de connaître les craintes des agriculteurs s'ils devaient utiliser des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires, par exemple le désherbage mécanique. J'ai pu constater que la motivation n'est que peu présente pour le moment dans ce secteur d'étude. Trois freins sont ressortis, les freins techniques, financiers et pédoclimatiques.

##### a) Des freins techniques

- Les essais du désherbage mécanique non convaincant

Comme nous l'avons vu précédemment, des essais de herse étrille ont été mis en place par la Chambre d'Agriculture sur différentes parcelles de blé. D'après les résultats, ceux-ci ont été favorables pour limiter l'invasion d'adventices grâce à une pluviométrie bien répartie pendant la période d'essais. Or, du point de vue des agriculteurs, le passage de cet outil n'est pas concluant. En effet, parmi les 37 exploitations enquêtées, 14 font penser qu'il n'est pas efficace (38%). D'après eux, les parcelles « témoins » mises en place étaient envahies d'adventices, ce qui ne permet pas une valorisation optimale du produit céréalier lors de la vente à la coopérative ou autres négociants. Le plus déroutant selon les cultivateurs, ce sont les céréales arrachées à cause du passage de la herse étrille. « Il faudrait semer le double de blé lors du semis pour que le nombre d'épis soit identique aux parcelles traitées chimiquement », dit un agriculteur. Si nous nous référons aux résultats des essais effectués, il est vrai que le nombre d'épis dans la parcelle désherbée mécaniquement est inférieur à celle traitée chimiquement (-19%) mais comme il a été dit par l'agriculteur, la densité de semis devrait être plus importante.

De plus, en complément de ces essais, dans une parution hebdomadaire agricole local intitulé « La Terre de chez nous », deux pages ont été consacrées à l'inefficacité de la herse étrille, arguments basés théoriquement sur les essais pratiqués. Par conséquent, nombreux exploitants l'ont utilisé comme appui pour me rappeler que l'outil en question ne sera pas utilisée dans les années à venir sur leur exploitation, faute d'efficacité.

- Manque d'encadrements techniques compétents

Sur la totalité 8% des agriculteurs sont persuadés que les techniciens des coopératives ou autres négociants à céréales ne vulgarisent pas suffisamment les techniques alternatives ainsi que la mise en place de rotations judicieuses. En effet, d'après eux, ils ne sont présents seulement pour vendre leurs produits phytosanitaires dans les fermes.

Or, d'après le technicien de la coopérative « Terre Comtoise », la réduction des produits chimiques est un objectif prioritaire de l'ensemble des représentants puisqu'ils sont également concernés par la qualité des eaux.



### b) Des freins économiques et financiers

Vu ci-dessus, l'utilisation de la herse étrille nécessite l'achat supplémentaire de semences céréalières. L'objectif étant de diminuer au maximum les coûts de production, il n'est pas envisageable de mettre en place ces pratiques selon 38% des agriculteurs, étant donné que le coût des semences est actuellement déjà élevé. De plus, si cette pratique n'est pas maîtrisée, le désherbage chimique sera l'autre solution pour limiter l'invasion d'adventices dans les céréales, source de revenu pour les agriculteurs.

Avant toute utilisation, il faut tout d'abord se procurer un outil de désherbage adapté au milieu. Toutefois, une herse étrille est présente dans une Cuma du secteur d'étude. Mais, d'après les fiches techniques, le passage de la herse étrille doit être effectué pendant une période bien précise et des conditions météorologiques adéquates. Il est donc difficile d'avoir cet outil en commun puisque les durées d'action sont réduites. Par conséquent, il serait plus judicieux pour les agriculteurs d'être propriétaire de cette herse. Dans ce cas, un investissement supplémentaire serait à prévoir alors que la conjoncture laitière actuelle n'est pas favorable aux éleveurs.

### c) Des freins pédoclimatiques

- Les sols du secteur hétérogènes

Les sols cultivés par les agriculteurs concernés par cette étude peuvent être superficiels donc séchant ou très humides, limitant les passages dans les parcelles. Par conséquent, les cailloux sont présents en nombre important dans les champs où le passage d'engin n'est pas possible, ce qui ne facilite pas le passage de la herse étrille. 14% des agriculteurs ont soulevé ce problème liés aux types de sols s'ils devaient modifier leurs pratiques culturales.

- Une pluviométrie élevée

Un autre problème a été évoqué. En effet, dans le département du Doubs, en l'occurrence sur la zone de captage d'eau, la pluviométrie annuelle est importante. Ce sont 1 100 mm qui tombent sur le sol. Par conséquent, d'après certains agriculteurs (16%) les changements de pratiques seraient difficilement envisageables puisque les terres sont souvent humides.

En somme, soit les parcelles sont sèches et riches en cailloux, soit elles sont humides pendant les périodes propices au désherbage. Toutefois, les agriculteurs en mode biologique dans le département mettent en place ces pratiques, et ont fait leurs preuves.



#### d) Des freins sociaux

Aujourd'hui, les structures des exploitations ne cessent de s'agrandir pour une main d'œuvre constante, le temps disponible diminue alors. 8% des fermes m'ont évoqué cette contrainte. En effet, le passage d'un outil à dents pour désherber nécessite plus de patience, de temps et d'observation. Dans leur discours, le « manque » de temps pour ces préoccupations a souvent été dit. Par conséquent, les méthodes alternatives ne peuvent être mises en place avec de telles circonstances.

#### e) Un engagement pour l'environnement

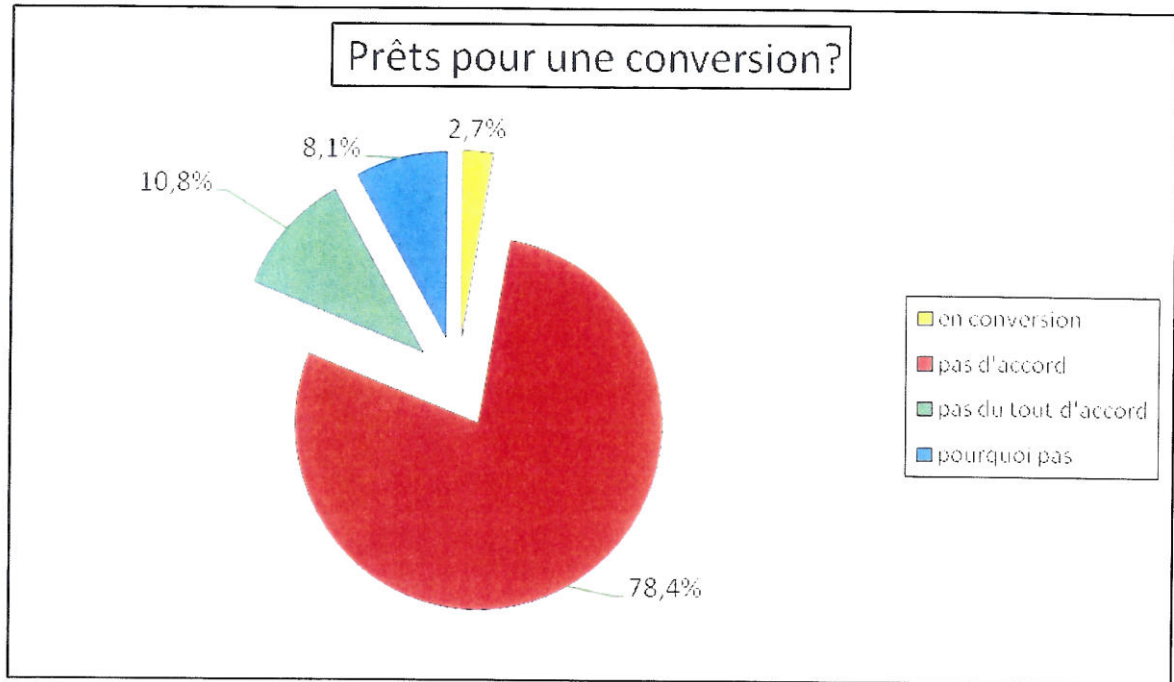
Comme je l'ai dit au début de ce mémoire, la Chambre d'Agriculture a mis en place des mesures agroenvironnementales (MAET) sur la zone de captage d'eau, l'objectif étant de diminuer les doses de produits phytosanitaires apportées sur les céréales. En contrepartie de cet engagement, une somme d'argent est versée aux agriculteurs. Parmi tous les agriculteurs, trois ont souscrits à cette aide.

Malgré les freins présentés ci-dessus pour des changements de pratiques culturales, 8% des agriculteurs ont souscrits aux MAET afin de diminuer leurs doses de produits chimiques (40% au minimum sur cinq années). Ces exploitations sont donc soucieuses de l'environnement en suivant cette démarche de réduction d'intrants. Par conséquent, il est probable que durant les années à venir, ces fermes pourraient aller plus loin à condition, bien sûr de répondre à leurs attentes du point de vue technique.



## 5. L'agriculture biologique, pourquoi si peu de motivation ?

La finalité de cette étude était de connaître les possibilités de conversion en agriculture biologique sur la zone de captage d'eau de Besançon se nommant « Arcier ». Je vais tout d'abord présenter les réponses de la question posée dans le questionnaire lors des entretiens pour ensuite décrire les raisons de ces résultats.



D'après mon étude, 78,4% des agriculteurs enquêtés ne veulent pas se convertir en agriculture biologique ; 10,8% ne veulent pas du tout ; 8,1% seraient prêts à faire une étude pour un changement d'agriculture et 2,7% sont en conversion.

### 1. Les freins économiques

La conversion en agriculture biologique génère une baisse des productions, laitières ou céréalières. C'est pour cela qu'il est important pour les agriculteurs conventionnels de connaître l'avenir de leurs productions. Dans le secteur d'étude, des questionnements subsistent à ce sujet.

#### a) Les prix de ventes non rémunérateurs

D'après 25% des agriculteurs enquêtés, les prix des produits biologiques tels que le lait, la viande et les céréales ne sont pas suffisamment importants pour une conversion qui nécessite le respect d'un cahier des charges strict.

Or, une salariée d'Interbio Franche-Comté a expliqué lors de la restitution du mardi 11 mai que les prix de ces trois productions biologiques étaient plus avantageux que le mode de production actuel. En effet, le lait biologique serait rémunéré 100€ / 1 000 litres de plus que le lait conventionnel et la céréale comme le blé serait valorisé près de 200 € / tonne supplémentaire par rapport à l'agriculture traditionnelle.



### b) Les débouchés

Grâce aux entretiens réalisés, j'ai pu remarquer que 13% des agriculteurs ne connaissaient pas ou très peu le devenir des produits biologiques, notamment le lait source principale de revenu chez ces producteurs.

Et pourtant, depuis 2009 (se référer à l'annexe 3), le lait collecté en ce mode de production est quasiment valorisé, à savoir que les litres non valorisés sont dus à une mauvaise entente entre les collecteurs et les producteurs. Par conséquent, actuellement, la demande en lait biologique est présente. Cette information a été présentée également lors de la soirée dédiée à la restitution par Christelle Triboulot, salariée de l'interprofession.

### c) L'agriculture « raisonnée » est préférée à « biologique »

D'après 8% des agriculteurs, l'agriculture conventionnelle dite « raisonnée » serait pratiquée plutôt que l'agriculture biologique. En effet, ceux-ci ont déjà diminué les doses des produits chimiques et les diminueront encore dans les années à venir par le biais des engagements dans les MAET. D'après eux, l'application des produits phytosanitaires pendant les heures propices, c'est-à-dire tôt le matin ou tard le soir, serait une solution pour améliorer la qualité de l'eau puisque les doses peuvent être diminuées.

## 2. Les freins techniques

### a) Les problèmes sanitaires

La moitié des agriculteurs s'interroge sur la maîtrise sanitaire en agriculture biologique. « Comment guérir une mammité ? », « comment traiter les parasites ? ». Ce sont ces questions qui reviennent le plus souvent durant les entretiens. Et pourtant, des méthodes de luttés ou de guérison existent telles que la phytothérapie et l'homéopathie pour limiter ces problèmes sanitaires. En plus de ces techniques, trois traitements antibiotiques par animal sont autorisés en agriculture biologique ce qui pourrait être une alternative si ces méthodes « naturelles » n'étaient pas efficaces.

### b) La gestion des adventices

La seconde inquiétude présente chez la plupart des agriculteurs concerne « la peur des cultures sales » ou « la non maîtrise du désherbage ». Comme on a pu le voir précédemment, d'après les agriculteurs, les essais de la herse étrille n'ont pas été convaincants. Cette modalité rejoint certainement « la peur du jugement des autres » dans les freins psychologiques, qui seront développés par la suite. Les cultures (leur état de propreté, leur potentiel de rendement) sont une vitrine de l'exploitation, du niveau de compétence et de maîtrise du producteur. C'est un point de comparaison commun à presque tous les producteurs qui constitue encore une des formes de reconnaissance technique.



### c) L'autosuffisance alimentaire

La peur d'une « sécurité fourragère insuffisante ». En effet, si la production en agriculture biologique est amoindrie, la production fourragère ne sera plus suffisamment importante pour satisfaire le besoin du troupeau, élément essentiel pour l'alimentation des bovins laitiers. Toutefois, ce critère n'a été évoqué que chez 8% des producteurs.

Ces trois freins techniques sont bien présents et pourraient être améliorés s'il y avait davantage de références pour le mode de production biologique. En effet, toutes ces pratiques ont fait leurs preuves chez les producteurs biologiques et devraient être divulguées à tous les agriculteurs conventionnels afin d'approfondir leurs connaissances et de ne plus appréhender leurs utilisations.

## 3. Les freins « psychologiques »

Sans doute l'expression est-elle un peu abusive ou inadaptée. Il s'agit surtout du regroupement d'un certain nombre de freins exprimés comme des peurs ou des craintes hors des champs techniques et économiques.

### a) La peur du regard des autres

Pour l'échantillon des éleveurs, le frein psychologique dominant est « la peur du regard des autres ». Ils s'expriment par rapport à plusieurs phénomènes. Il y a la peur des cultures sales que l'on retrouve ici, la crainte d'être perçu comme un opportuniste uniquement motivé par les plus-values et les primes, et plus globalement le fait de choisir une voie qui reste originale hors du modèle dominant.

### b) La peur du changement

« Pourquoi changer de système tant que ça marche ? » dit un agriculteur. C'est une remarque qui est exprimée par un quart des enquêtés. L'agriculture biologique consiste à modifier tout le système, remettant en cause beaucoup de savoir-faire et de connaissances. Il y a, d'une part, le sentiment d'une plus grande complexité dans le système à mettre en place et, d'autre part, celui d'une plus grande insécurité face aux problèmes. Cette peur exprime également « la peur de l'échec » dans cette par manque de références. C'est ainsi que l'on voit certains producteurs prétendre que l'agriculture biologique doit être réservée aux meilleurs conventionnels, aux bonnes exploitations ayant des sols profonds.

Outre les freins économiques et techniques pour une conversion en agriculture biologique, ce sont les freins psychologiques qui limiteront le plus les agriculteurs puisque la décision finale doit être prise par l'agriculteur pour changer un système de production. Si le regard des autres est un frein, même si techniquement les pratiques seront maîtrisées, l'exploitation restera dans sa situation actuelle.



## II. Analyse de l'étude

Grâce aux enquêtes effectuées pour cette étude, nous pouvons dire qu'il y a deux « types » d'agriculteurs :

- ❖ L'agriculteur opportuniste
- ❖ L'agriculteur agronome

### 1. L'agriculteur opportuniste

L'économie est un élément essentiel pour la pérennité des exploitations. C'est pourquoi il est important d'optimiser les systèmes de productions, conventionnels ou biologiques.

Toutefois, la plupart des agriculteurs serait prête à se convertir en agriculture biologique à condition d'avoir des prix beaucoup plus rémunérateurs afin d'augmenter le bénéfice de l'exploitation de façon conséquente. Alors que le fait de préserver son revenu tout en respectant l'environnement devrait être une satisfaction pour changer de système.

### 2. L'agriculteur agronome

Outre les agriculteurs cités ci-dessus et dans le cadre de cette étude, 8% de la totalité des fermes enquêtées donnent plus d'importance au sol pendant les pratiques culturales afin de le respecter. Par conséquent, l'eau est préservée. En effet, ils se sont engagés à réduire leurs doses de produits phytosanitaires dans les cinq années à venir.

Un groupe pourrait se former par la suite dans le but de remettre en place des essais de désherbage mécanique plus rigoureux et approfondis. En effet, les doses de semences implantées devront être augmentées et les passages de la herse étrille moins agressifs et plus nombreux.

Ensuite, des études de conversion en agriculture biologique pourront éventuellement être chiffrées chez ses agriculteurs, financées par l'Agence de l'eau.

En parallèle, des fermes biologiques « pilotes » peuvent être mises en place dans le département du Doubs par la Chambre d'Agriculture pour ainsi créer des références concrètes et locales pour les personnes intéressées. Des visites « terrains » pourront être organisées et ainsi prouver aux exploitants que ce mode de production est durable.

Je peux donc dire qu'actuellement, très peu d'agriculteurs sur le secteur d'étude sont intéressés par une conversion en agriculture biologique. Toutefois, les souscriptions en faveur de l'environnement (engagement MAET) devraient augmenter puisque certains fermiers s'y intéressaient, peut-être un potentiel de personnes qui voudra améliorer, plus tard, ses pratiques culturales via l'agriculture biologique.



# Conclusion

Cette étude consistait à appréhender le type d'agriculture présent ainsi que les freins rencontrés par les agriculteurs si des changements de pratiques culturales devaient être envisagés. Le secteur d'étude est situé sur la zone de captage d'eau de Besançon alimentant quasiment la moitié des habitants de cette ville.

Elle a été réalisée grâce à des enquêtes effectuées individuellement auprès de 70% des agriculteurs présents sur exploitations. Les débouchés ont été étudiés. Il s'avère que en lait, viande et céréales suffisantes. Par conséquent, la pour ces trois productions. Malgré cela, plus des trois quarts des agriculteurs ne sont pas d'accord pour un changement de système. Près de 11% ne sont pas du tout d'accord et 2,7% sont en conversion.

78,4% pas d'accord  
10,8% pas du tout d'accord  
8,1% pourquoi pas  
2,7% en conversion

la surface totale, soit 37 en agriculture biologique les quantités produites actuelles ne sont pas demande est présente

Les raisons de ces résultats sont multiples. En effet, d'après 25% des agriculteurs concernés par le questionnaire, les prix des produits biologiques ne sont pas suffisamment rémunérateurs. 13% pensent que les débouchés des produits laitiers et céréaliers de ce mode de production ne sont pas présents et 8% préfèrent choisir « l'agriculture raisonnée » plutôt que l'agriculture biologique. S'ajoutent à ces freins des questions à propos de la maîtrise sanitaire, la gestion des adventices et l'autosuffisance en fourrage après la conversion en ce mode de production.

Toutefois, 8% des agriculteurs se sont déjà engagés en faveur de l'environnement en s'engageant aux mesures agroenvironnementales, qui visent à réduire de 40% les doses de produits phytosanitaires en cinq années.

En somme, les agriculteurs enquêtés ne sont pas, pour le moment, intéressés par un changement de système. Par contre, les exploitants ayant souscrits aux MAET pourraient, par la suite, faire « un pas de plus » pour l'environnement en remettant en place des essais de techniques de désherbage alternatives au chimique. Et ce, à condition qu'un groupe se crée pour visiter d'autres fermes les pratiquants, dans le but d'échanger au maximum les expériences qui ont fait leurs preuves.

